MARCHE DE SERVICES

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

d'Offre Avis d'Appel Ouvert N°010/PRMP/S-PRMP/ du 07/11/2025

Objet : *Souscription d'une police d'assurance de l'indemnité de fin de carrière au profit du personnel de la Poste du Bénin SA (Relance)*

Source de financement : *BUDGET AUTONOME*

Gestion : *2025*

Imputation budgétaire : ***66 38 30 00 01***

Commencé le 26/*12/2025*
Achevé le 30/*12/2025*

Décembre 2025

Procès–verbal d'attribution provisoire

Objet : **Dossier d'appel d'offres :** Avis N°010/PRMP/S-PRMP du 07/11/2025 relatif à la souscription d'une police d'assurance de l'indemnité de fin de carrière au profit du personnel de la Poste du Bénin SA (Relance).

Mode de passation : ***Appel d'Offre Ouvert National (AOON)***

L'an deux mil vingt-cinq et le mercredi 10 décembre à 10 heures 00, dans la **Salle de conférence au 1ère étage de la Direction Générale de La Poste du Bénin SA zone portuaire**, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service : *N°159/LPB/PRMP/SPRMP du 24 novembre 2025*

- Président : Brice AHOMAGNON (PRMP)
- Rapporteur : Mariquess VODOUHE (DRH)

Membres :

- Fabienne SINGBO FASSINOU (DAF)
- Antoine HOUNKPONOU (SPM)
- Nadège OLOUKOI (Personne ressource)

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le tableau synthèse ci-après :

OBJET	**Intitulé : Souscription d'une police d'assurance de l'indemnité de fin de carrière au profit du personnel de la Poste du Bénin SA (Relance)**
	Procédures
Mode de passation	*Appel d'Offre Ouvert National (AOON)*
Justification	**(si requise)**
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	N°4809-11/DNCMP/CEA/25 du 06 novembre 2025
	Soumissionnaire en liste
- L'AFRICAINE VIE BENIN- SANLAM ALLIANZ BENIN SUNU ASSURANCE- AFG	
	Soumissionnaires écartés
Soumissionnaires	**Motifs**
SANLAM ALLIANZ BENIN	Offre classée deuxième (2ème)
SUNU ASSURANCE	Défaut de présentation : Le pli du soumissionnaire n'a pas respecté les prescriptions du DAO conformément au point 22.2(b) des données particulières. En effet, les mentions inscrites sur l'enveloppe extérieure ne sont pas conformes à celles exigées par le DAO, à l'IC ci-dessus indiqué. Le soumissionnaire a adressé son offre à La Personne Responsable des Marchés Publics de La Poste du Bénin SA et non à La Poste du Bénin SA qui est l'autorité contractante indiquée à l'IC 1.1 des DPAO.
AFG ASSURANCE BENIN VIE	Défaut de présentation : Le pli du soumissionnaire n'a pas respecté les prescriptions du DAO conformément au point 22.2(b) des données particulières. En effet, les mentions inscrites sur l'enveloppe extérieure ne sont pas conformes à celles exigées par le DAO, à l'IC ci-dessus indiqué. Le soumissionnaire a adressé son offre à La Personne Responsable des Marchés Publics de La Poste du Bénin SA et non à La Poste du Bénin SA qui est l'autorité contractante indiquée à l'IC 1.1 des DPAO. Aussi il est inscrit sur l'enveloppe extérieure « Souscription d'une police d'assurance de l'indemnité de fin de carrière au profit du personnel de la Poste du Bénin S.A » (Relance) au lieu de « Offre pour la souscription d'une police d'assurance de l'indemnité de fin de carrière au profit du personnel de la Poste du Bénin S.A » (Relance).
	Attributaire
Nom	**L'AFRICAINE VIE BENIN**
Montant proposé	315 676 395
Montant évalué (corrigé)	315 676 395
	Principales dispositions permettant l'établissement du marché
Objet du marché	**Souscription d'une police d'assurance de l'indemnité de fin de carrière au**

	profit du personnel de la Poste du Bénin SA (Relance).	
Prix	**315 676 395 FCFA**	
Délai d'exécution	Douze (12) mois	
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant	
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant	
Autres	Néant	

Au regard des informations inscrites dans le tableau ci-dessus, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation des lots	**Attributaire**	**Montant**
Lot unique	**L'AFRICAINE VIE BENIN**	**315 676 395 FCFA**

Le Président a clôturé la séance à 10H30.

Fait à Cotonou, le 30/12/2025

Président (PRMP)

Brice AHOMAGNON

Rapporteur (DRH)

Mariquess VODOUHE

Les membres

Fabienne SINGBO FASSINOU (DAF)

Antoine HOUNKPONOU (SPM)

Nadège OLOUKOI (Personne Ressource)